

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 août 2020

NATURE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 août 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 5
Produits et charges	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires (non audité)	18
Annexe A - Produits et charges - sommaire des projets	



575, rue Saint-Joseph Est
Bureau 300
Québec (Québec) G1K 3B7
Tél. (418) 692-1077
Télec. (418) 692-2953
www.mdbcpa.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'organisme
NATURE QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **NATURE QUÉBEC** qui comprennent le bilan au 31 août 2020 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **NATURE QUÉBEC** au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons, de l'excédent des produits sur les charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 août 2020 et 2019, aux montants de l'actif à court terme aux 31 août 2020 et 2019, et aux montants de l'actif net aux 1er septembre 2019 et 2018 ainsi qu'aux 31 août 2020 et 2019. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 août 2019, en raison des incidences possibles de cette limite de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Autre point

Les renseignements complémentaires aux états financiers n'ont pas fait l'objet de notre audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

*Morin Desrochers Beaulieu*¹

Comptables professionnels agréés

Québec, le 18 novembre 2020

¹Par Daniel Beaulieu, CPA auditeur, CA

NATURE QUÉBEC

PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 août 2020

Page 6

	2020	2019
PRODUITS		
Aides financières (note 3)	941 578 \$	775 279 \$
Dons	320 456	361 981
Activités de financement	15 873	42 902
Inscriptions aux ateliers et autres activités	<u>5 242</u>	<u>30 899</u>
	1 283 149	1 211 061
Intérêts et autres produits	2 654	9 714
Amortissement des apports reportés	<u>206</u>	<u>294</u>
	<u>1 286 009</u>	<u>1 221 069</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	827 902	665 324
Honoraires et sous-traitants	144 336	165 448
Dépenses d'activités et d'ateliers	79 765	98 858
Loyer	40 626	36 343
Télécommunications	25 387	30 690
Hébergement et déplacements	24 217	29 683
Fournitures de bureau et administration	15 042	15 343
Publicité, promotions et représentation	11 520	6 069
Cotisations, taxes et permis	3 402	2 175
Assurances	2 888	2 763
Entretien	2 841	3 594
Location d'équipements	2 014	4 129
Dons	724	2 417
Formation et autres	1 019	1 320
Intérêts et frais bancaires	8 396	11 476
Amortissements des immobilisations corporelles	<u>5 203</u>	<u>4 521</u>
	<u>1 195 282</u>	<u>1 080 153</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>90 727</u> \$	<u>140 916</u> \$

NATURE QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 août 2020

Page 7

	Fonds affectés (note 10)	Fonds investis en immobilisations	Fonds non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	40 336 \$	12 747 \$	133 405 \$	186 488 \$	45 572 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 864	(4 997)	90 860	90 727	140 916
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	--	9 825	(9 825)	--	--
AFFECTATIONS INTERNES (note 10)	<u>58 000</u>	<u>--</u>	<u>(58 000)</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>103 200</u> \$	<u>17 575</u> \$	<u>156 440</u> \$	<u>277 215</u> \$	<u>186 488</u> \$

NATURE QUÉBEC

BILAN

31 août 2020

Page 8

	2020	2019
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	300 004 \$	261 474 \$
Débiteurs (note 4)	69 557	46 083
Frais payés d'avance	5 476	11 024
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>29 500</u>	<u>--</u>
	404 537	318 581
PLACEMENTS (note 5)	123 193	151 618
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>18 054</u>	<u>13 432</u>
	<u>545 784 \$</u>	<u>483 631 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	74 828 \$	46 813 \$
Produits perçus d'avance (note 9)	<u>193 262</u>	<u>249 645</u>
	268 090	296 458
APPORTS REPORTÉS	<u>479</u>	<u>685</u>
	<u>268 569</u>	<u>297 143</u>
ACTIF NET		
Fonds affectés (note 10)	103 200	40 336
Fonds investi en immobilisations	17 575	12 747
Fonds non affecté	<u>156 440</u>	<u>133 405</u>
	277 215	186 488
	<u>545 784 \$</u>	<u>483 631 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice, administrateur

_____, administratrice, administrateur

NATURE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 août 2020

Page 9

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	90 727 \$	140 916 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(206)	(294)
Produits d'intérêts et frais bancaires sur placement	--	2 482
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>5 203</u>	<u>4 521</u>
	95 724	147 625
Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(23 474)	138 719
Frais payés d'avance	5 548	18 278
Créditeurs	28 015	(33 423)
Produits perçus d'avance	<u>(56 383)</u>	<u>119 518</u>
	<u>49 430</u>	<u>390 717</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(148 593)	(150 000)
Encaissement de placements	147 518	--
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(9 825)</u>	<u>(3 474)</u>
	<u>(10 900)</u>	<u>(153 474)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	38 530	237 243
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>261 474</u>	<u>24 231</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u><u>300 004</u></u> \$	<u><u>261 474</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

Nature Québec est un organisme constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, et est également un organisme de bienfaisance selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, donc exempté d'impôts.

Ses objectifs sont de concerter les individus et les organismes qui s'intéressent à la conservation des milieux naturels et humains, et des processus écologiques, essentiels à la vie. En milieu rural et urbain, Nature Québec sensibilise, informe et éduque également le public grâce à des recherches scientifiques, des projets sur le terrain et des publications.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités de financement, d'intérêts et autres produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Apports reçus sous forme de biens et services (suite)**

Au cours de l'exercice, les apports en services reçus à titre gratuit sont constitués d'heures effectuées par des bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Actif net*Fonds Adoptez une rivière*

L'organisme a constitué le fonds en 2017 pour le projet Adoptez une rivière. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Coalition Québec meilleure mine

L'organisme a constitué le fonds en 2013 pour le projet Coalition Québec meilleure mine. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif net (suite)

Fonds CQDE

L'organisme a constitué le fonds en 2018 pour le projet CQDE. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds de communication

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour la mise sur pied d'un plan de communication. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds de déménagement et aménagement

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour le déménagement et l'aménagement interne des nouveaux locaux. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Fjord

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour le projet Coalition Fjord. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds Sauvegarde de la Pointe d'Argentenay

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour le projet Sauvegarde de la Pointe d'Argentenay. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

Fonds investi en immobilisations

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

Fonds non affecté

Le fonds non affecté rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, aux taux ou période, indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Apports reportés**

Les subventions et contributions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés et sont amorties selon les immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été reçues.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont réservés aux fonds affectés ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. AIDES FINANCIÈRES

	2020	2019
Institut national de santé publique du Québec	257 672 \$	347 513 \$
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	127 690	90 871
Fédération canadienne des municipalités	107 736	--
Environnement Canada	93 348	43 858
Subvention salariale d'urgence du Canada	84 165	--
Fondation Intact	70 000	43 750
Fondation Écho	52 500	--
Fonds d'action québécois pour le développement durable	33 451	30 431
Nature Canada	28 568	4 259
Fondation de la faune du Québec	18 381	34 462
Transition énergétique Québec	17 545	--
Ville de Québec	11 518	35 985
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	11 447	10 000
The Schad Foundation	9 765	--
SÉPAQ	7 933	4 581
Ministère de l'éducation du Québec	--	100 000
Autres subventions	<u>9 859</u>	<u>29 569</u>
	<u><u>941 578</u></u> \$	<u><u>775 279</u></u> \$

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Aides financières et autres sommes à recevoir	61 829 \$	37 231 \$
Dépôt de loyer	3 919	3 919
TPS-TVQ à recevoir	<u>3 809</u>	<u>4 933</u>
	<u>69 557</u> \$	<u>46 083</u> \$

5. PLACEMENTS

	2020	2019
Centre de l'environnement - parts ordinaires	4 100 \$	4 100 \$
Fondation du Grand Montréal - Fonds Nature Québec, encaissé dans l'exercice	--	147 518
Épargne à terme au taux d'intérêt variant de 1.45 % à 2 %, échéance variant de décembre 2021 à 2024	<u>148 593</u>	<u>--</u>
	152 693	151 618
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>29 500</u>	<u>--</u>
	<u>123 193</u> \$	<u>151 618</u> \$

Les encaissements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2021	29 500 \$
2022	29 500 \$
2023	29 500 \$
2024	29 500 \$
2025	<u>30 593</u> \$
	<u>148 593</u> \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	32 219 \$	31 095 \$	1 124 \$	1 275 \$
Matériel informatique et logiciels	112 825	96 443	16 382	11 472
Améliorations locatives	<u>951</u>	<u>403</u>	<u>548</u>	<u>685</u>
	<u>145 995</u> \$	<u>127 941</u> \$	<u>18 054</u> \$	<u>13 432</u> \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, au taux de base plus 5 %, qui n'est pas utilisé au 31 août 2020. Les conditions de la marge de crédit sont renégociées annuellement.

8. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs	23 421 \$	10 054 \$
Salaires et vacances à payer	41 950	29 759
Frais courus	7 500	7 000
Remises gouvernementales à payer	<u>1 957</u>	<u>--</u>
	<u>74 828</u> \$	<u>46 813</u> \$

9. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	249 645 \$	130 127 \$
Montant à recevoir au début de l'exercice	(37 231)	(173 554)
Montant reçu au cours de l'exercice	1 202 168	1 466 902
Montant à recevoir à la fin de l'exercice	61 829	37 231
Montant constaté à titre de produits	<u>(1 283 149)</u>	<u>(1 211 061)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>193 262</u> \$	<u>249 645</u> \$

10. FONDS AFFECTÉS

	Solde au début de l'exercice	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	Affectations internes	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Adoptez une rivière	9 490 \$	7 108 \$	-- \$	16 598 \$
Fonds Coalition Québec meilleure mine	14 717	1 891	--	16 608
Fonds CQDE	16 129	(16 129)	--	--
Fonds de communication	--	--	8 000	8 000
Fonds de déménagement et aménagement	--	--	50 000	50 000
Fonds Fjord	--	9 776	--	9 776
Fonds Sauvegarde de la Pointe d'Argentenay	--	2 218	--	2 218
	<u>40 336 \$</u>	<u>4 864 \$</u>	<u>58 000 \$</u>	<u>103 200 \$</u>

11. FONDS PHILANTHROPIQUE NATURE QUÉBEC

La Fondation Québec Philanthrope est une fondation publique ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation. Elle détient et gère le fonds de dotation Nature Québec dont l'usufruit est dédié à perpétuité à Nature Québec.

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	12 724 \$	12 712 \$
Excédent de la Fondation attribué au fonds	852	12
Frais d'administration	<u>(125)</u>	<u>--</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>13 451 \$</u>	<u>12 724 \$</u>

12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par la société en vertu d'un bail totalise 7 035 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	4 020 \$
2022	<u>3 015</u>
	<u>7 035 \$</u>

13. RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 août 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux autres sommes à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle des placements et de l'emprunt bancaire, portant intérêt à taux fixe et à taux variable, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'organisme détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des crédateurs.

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

NATURE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 août 2020
(non audité)

Page 18

ANNEXE A

PRODUITS ET CHARGES - SOMMAIRE DES PROJETS

	PRODUITS	CHARGES	EXCÉDENT (DÉFICIT)
SOMMAIRE DES PROJETS 2020			
Environnement urbain	470 887 \$	470 887 \$	-- \$
Énergie et changements climatiques	140 640	137 908	2 732
Biodiversité et Aires protégées	218 281	218 281	--
Foresterie	9 747	9 747	--
Administration et autres	<u>446 454</u>	<u>358 459</u>	<u>87 995</u>
	<u>1 286 009</u> \$	<u>1 195 282</u> \$	<u>90 727</u> \$
SOMMAIRE DES PROJETS 2019			
Environnement urbain	443 488 \$	443 488 \$	-- \$
Énergie et changements climatiques	103 462	110 088	(6 626)
Biodiversité et Aires protégées	153 047	165 268	(12 221)
Foresterie	23 822	23 822	--
Eau et Saint-Laurent	4 250	12 123	(7 873)
Administration et autres	<u>493 000</u>	<u>325 364</u>	<u>167 636</u>
	<u>1 221 069</u> \$	<u>1 080 153</u> \$	<u>140 916</u> \$